

LE MOT DU MAIRE



Chères Vissoises
Chers Vissois,

J'ai le plaisir de vous présenter ce bulletin municipal que j'accompagne en cette nouvelle année, de mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de bien-être à Vis en Artois.

Ce bulletin est pour moi l'occasion d'évoquer avec vous les faits marquants de l'année écoulée et les principales actions entreprises.

Tout d'abord, la météorologie locale de l'année a été marquée par un printemps très sec, suivi d'une belle période ensoleillée de mi-juillet à mi-août ; pour se terminer par un hiver précoce, très froid, avec beaucoup de neige qui a entraîné de nombreuses difficultés de circulation. Mais notre pensée va particulièrement à toutes ces personnes dans le désarroi qui ont été victimes de terribles catastrophes dues aux tremblements de terre en Haïti, au Chili et plus proche de nous aux inondations dans le Gard et lors de la violente tempête qui a secoué et dévasté la Vendée.

Concernant l'activité communale, cette dernière a été exceptionnellement riche en 2010. En effet, de nombreux et importants travaux ont été réalisés sur les bâtiments, la voirie et le réseau d'eau ; auxquels il convient d'ajouter le développement des différentes animations et la création d'activités éducatives, culturelles et de loisirs :

Ouverture de la bibliothèque municipale à la salle Maurice Druon, création d'un centre aéré pendant les vacances scolaires d'été et tout dernièrement, installation d'une antenne relais d'assistantes maternelles à la salle polyvalente.

La rétrospective de ces diverses créations et réalisations, que vous allez découvrir dans ce bulletin, témoigne de l'esprit d'initiative et de dynamisme de toute l'équipe municipale - élus et employés - que j'ai l'honneur de diriger.

Enfin, je ne saurais conclure sans souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, en espérant que ces quelques pages leur apporteront des informations intéressantes et utiles à leur bien-être au sein de notre belle commune.

A nouveau, Bonne Année,

CHRISTIAN THIEVET



SOMMAIRE



LES PROJETS.....	p 4
LE BUDGET.....	p 5
LES REALISATIONS	p 7
L'EAU	p 11
L'ASSAINISSEMENT	p 12
L'ECOLE	p 13
L'ACCUEIL DE LOISIRS	p 16
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	p 20
LA GENDARMERIE.....	p 21
LA VIE PRATIQUE	p 22
LES INFORMATIONS GENERALES.....	p 30
DES VISSOIS A L'HONNEUR	p 36
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS	p 37
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES .	p 38
LA PAGE HISTORIQUE	p 41
LES COMMEMORATIONS.....	p 43
LES REUSSITES	p 46
LE CALENDRIER DES FETES 2011	p 56
A NOTER	p 58

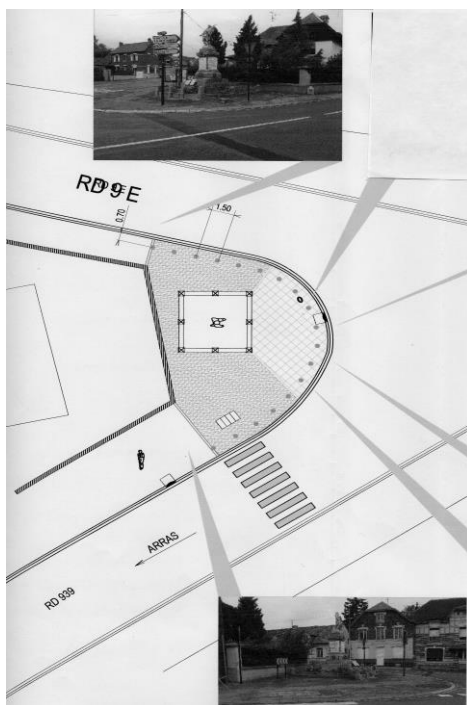
PROJETS

◆ Rénovation de la Mairie

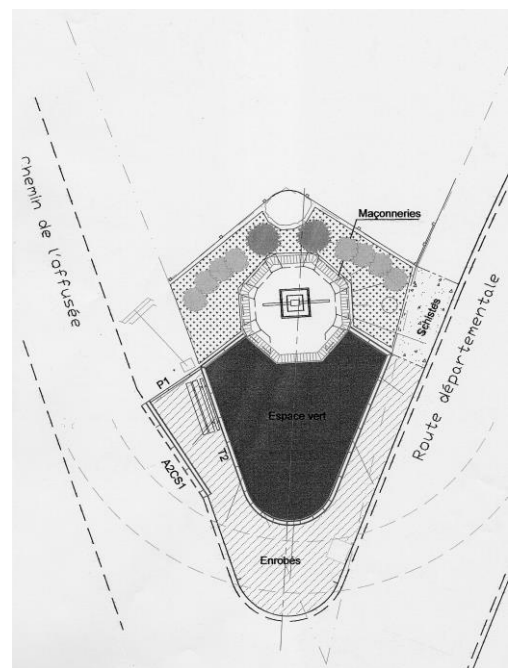
↪ Isolation des plafonds, réfection de la toiture de l'annexe côté école avec isolation des murs et du plafond, ainsi que le changement des menuiseries.



◆ Réfection du Monument aux Morts



◆ Réfection du calvaire et de ses abords, rue de Boiry



◆ Amélioration de la sécurité piétonne et routière

↪ Etude d'implantation de nouveaux passages piétons rue de Chérisy et rue André Mercier.

LES FINANCES

De nombreux projets pour notre commune ont vu le jour. Nous avançons avec modération et efficacité. A chaque action nous recherchons à minorer la charge avec l'aide de subventions. Nous avons obtenu une prise en compte de 25 % pour l'aménagement des locaux de la mairie par le conseil général et une couverture financière de 4 575 € pour le changement de la chaudière Mairie et Ecole par la fédération départementale de l'énergie.

Avec le même souci d'économie, nos dépenses de fonctionnement, en 2009 ont baissé de 6.52 % (après une baisse de 4% en 2008) et nos recettes ont augmenté de 3.32 % (après une augmentation de 3.53% en 2008)

Notre commune veille à une stabilité fiscale. Nous sommes tributaires des autres taxes extra communales.

Nos investissements (chaudière à haute économie d'énergie) nous apporteront des économies sur nos dépenses d'énergie.

Cependant, les résultats de l'année 2010 devraient voir une élévation légère de nos dépenses de fonctionnement.

◆ LE COMPTE ADMINISTRATIF EN 2009

RESULTAT DE L'EXERCICE 2009						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		142 718,41		391 007,25		533 725,66
Opérations de l'exercice	188 355,26	312 707,58	61 125,20	96 144,91	249 480 ,46	408 852,49
TOTAL	188 355,26	455 425,99	61 125,20	487 152,16	249 480,46	942 578,15
Résultat de clôture		267 070,73		426 026,96		693 097,69

Investissement restant à réaliser 537 844,00
Excédent de Fonctionnement reporté 155 253,69

Cette situation de baisse des charges se fait dans un contexte où les charges extérieures sont en progression régulière comme l'électricité et les combustibles.

Notre participation communale au groupement scolaire progresse également.

De plus, nous avons une action supplémentaire qui est l'organisation et le financement des centres aérés avec l'aide de la Caf d'Arras.

Nous avons révisé les normes de sécurité de l'ensemble des locaux pour accueillir les enfants.

Les recettes futures sont en interrogation notamment avec les modifications apportées à la taxe professionnelle.

◆ LES INVESTISSEMENTS

Les travaux sont toujours d'actualité. Certains sont en cours et d'autres sont tributaires de l'obtention des demandes de subventions et des intempéries.

➤ Certains sont en cours

Voirie et borduration de la rue de Chérisy et rue d'Hendecourt

➤ D'autres sont programmés

Amélioration de sécurité en voirie
Le monument aux morts et le calvaire

Au vu de la bonne gestion de la commune et du faible endettement, les gros investissements seront financés partiellement par emprunt.

Notre réseau d'eau a subi de très gros travaux pour son extension et réfection de l'existant. Le prix de l'eau est très compétitif, face au marché, par notre gestion en régie directe, par un travail quotidien des élus et du personnel communal.

La gestion par régie directe communale de l'eau est financièrement à l'équilibre, malgré les surcoûts de fonctionnement et d'analyses imposées par les institutions.

◆ LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT 2010

↳ Les dépenses

Les charges de gestion courante	127 760 €	soit	40%
Les services extérieurs	147 000 €	soit	46%
Les charges fiscales	5 720 €	soit	2%
Les dettes de la commune	1 153 €	soit	0%
Les contributions aux SIVU RPI et SIVOM Marquion	38 000 €	soit	12%

↳ Les recettes

Subventions de fonctionnement	115 382 €	soit	38%
Taxes EDF (pylônes)	30 633 €	soit	8%
Domaines de locations	23 220 €	soit	7%
Impôts et taxes	129 514 €	soit	42%
Communauté de communes	13 957 €	soit	5%

LES REALISATIONS

◆ LA SECURITE

➤ AMELIORATION DE LA SECURITE



✱ *Création d'un réseau d'eau pluviale rue de Chérisy afin de supprimer les flashes d'eau lors de pluies importantes.*



✱ *Pose de nouvelles rambardes au pont du Cojeul, rue de l'Offusée*



✱ *Installation à l'église de 2 nouvelles trappes d'accès au clocher*



✱ *Abattage du grand sapin derrière la salle polyvalente*



✱ *Installation de garde corps à la scène de la salle polyvalente.*

✱ *Pose de nouveaux extincteurs salle polyvalente, écoles et salle Maurice Druon*

◆ LES BATIMENTS

➤ SALLE POLYVALENTE

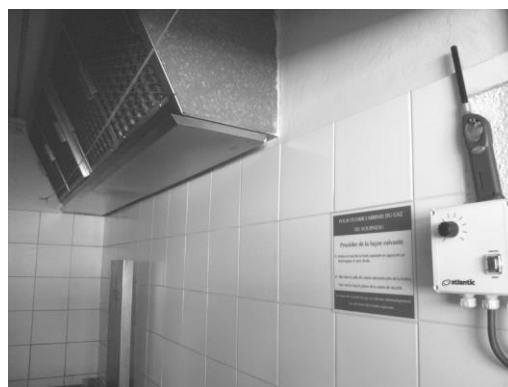
✘ Mise aux normes de l'ensemble du bâtiment, salle de réception et cuisine.

✘ Mise en conformité des installations électriques



✘ Déplacement du coffret général de commande électrique de la cuisine dans le hall d'entrée

✘ Mise aux normes du réseau gaz, pose d'une électrovanne couplée au nouveau groupe aspirant de la hotte.



✘ Pose d'un rideau de scène anti-feu

✘ Pose d'une ligne téléphonique pour les appels d'urgences

➤ CHAUFFERIE DES ECOLES ET DE LA MAIRIE



✘ Installation d'une nouvelle chaudière à condensation à haut rendement

✘ Pose de robinets thermostatiques dans toutes les classes

✘ Mise en conformité de la chaufferie, nouvelle installation électrique, coupure électrique et gaz à l'extérieur et pose d'une porte coupe feu



◆ TRAVAUX DE VOIRIE

➤ RUE DE CHERISY

✘ Réalisation de trottoirs en enrobé



✘ Coulage en continu de la bordure



✘ Réalisation du tapis en enrobés



Visite des travaux par Monsieur Martial STIENNE, Conseiller Général.

➤ **RUE ANDRE MERCIER**



✕ Rabotage et pose d'un nouveau tapis d'enrobé partiellement.

➤ **RUE D'HENDECOURT**



✕ Réalisation de trottoirs en enrobé

➤ **RUE DU 19 MARS**



✕ Dérasement des côtés afin de faciliter l'écoulement de l'eau.

L'EAU

◆ LE RESEAU

Notre gestion de l'eau est une régie communale. Ce fonctionnement nous permet encore de maintenir un prix attractif.

✕ De nombreuses fuites d'eau sur l'ensemble du réseau ont été réparées ainsi que des changements de tête de robinet avant compteur chez les particuliers.



✕ Pose d'un compteur totalisateur rue de Rémy en bout de réseau. Les habitants de Rémy desservis à partir du réseau d'eau de Vis seront directement pris en charge par NOREADE.



✕ Pose d'un nouveau réseau d'eau impasse rue de Chérisy et remise à neuf des branchements



✕ Extension du réseau d'eau rue de l'Offusée avec nouveaux branchements pour les constructions en cours.



✕ Extension du réseau d'eau et remise à neuf des branchements rue d'Hendecourt avant la réalisation des trottoirs en enrobé.

Toutes anomalies, fuites d'eau, sont à signaler rapidement en Mairie
☎ 03.21.48.18.60

Daniel LADRIERE, adjoint aux travaux assure régulièrement la programmation et le suivi des travaux

L'ASSAINISSEMENT

Une enquête publique concernant l'assainissement collectif de la commune a été réalisée du 25 juin au 7 juillet 2010. L'assainissement est confié à NOREADE et le conseil d'administration a approuvé le plan de zonage.

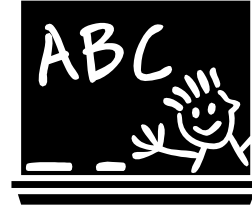
C'est ce même conseil d'administration qui décidera de la programmation des travaux futurs.



— Zonage : toutes les constructions comprises à l'intérieur de la zone définie par le trait noir, bénéficieront du raccordement au réseau d'assainissement collectif.

LES ECOLES

Bilan de l'année scolaire du R.P.I,
Information de Monsieur J.P. LEFEBVRE,
Directeur du R.P.I. SENSEE-COJEUL



Cette année qui se termine, a vu le 28^{ème} anniversaire de la création du regroupement pédagogique (septembre 2010) ; à l'origine, le RPI était composé de trois communes : Boiry-Notre-Dame, Eterpigny et Rémy.

En septembre 2000, l'école de Vis-en-Artois, qui suite à une fermeture venait de passer de trois à deux classes, était rattachée à notre RPI à l'occasion du départ en retraite de Madame MAHIEUX, Directrice en place à cette époque. A la même date, la dernière classe d'Hamblain-les-Prés était fermée, et la commune rattachée à notre RPI pour que les derniers élèves puissent être scolarisés.

Depuis septembre 2000, nous avons eu deux ouvertures de classe (une classe maternelle et une classe primaire à Hamblain-les-Prés). Les effectifs de nos communes sont en constante augmentation et la commune d'Hamblain-les-Prés qui n'avait plus de classe en 2000 apporte aujourd'hui près de 43 élèves au RPI.

Il y a à ce jour 202 élèves qui fréquentent les différentes classes du RPI et une dizaine d'élèves supplémentaires arriveront à la rentrée de janvier, ce qui devrait nous faire un total de 212 élèves en 2011.

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2011 sont de 219 élèves répartis comme suit :

- 108 enfants en maternelle
- 111 enfants en primaire.

Il est prévu actuellement 233 élèves à la rentrée 2012.

Il est important de signaler qu'il y a eu 36 naissances dans le RPI en 2008 et 36 naissances en 2009. L'avenir de notre regroupement pédagogique semble donc bien engagé d'autant plus que de nouveaux lotissements sont en cours de création à Rémy et que plusieurs logements locatifs sont en cours d'achèvement à Boiry-Notre-Dame et Vis-en-Artois. L'espoir d'ouvrir une neuvième voire une dixième classe semble tout à fait réalisable au vu de l'accroissement de la population.

Le RPI a été retenu pour la dotation de l'Espace Numérique Rural (ENR). Nous avons logiquement fait installer le matériel à Eterpigny (lieu de scolarisation des CM2) ce qui permet une nouvelle organisation du travail au cycle 3 (échange de services avec Mme Boulanger (CM1) et Mme Creupelandt (CE2) qui permettent à tous les enfants du cycle 3 de bénéficier du tableau interactif et des différents matériels informatiques.

↳ LE PLAN VIGIPIRATE

- ◆ le niveau d'alerte rouge est maintenu.
- ◆ Vigilance particulière des entrées au sein de l'établissement et des accès au parking
- ◆ Interdiction de stationnement devant l'établissement, en relation avec les autorités municipales et de police

- ◆ Sensibilisation importante des personnels et usagers aux consignes de sécurité et de vigilance.
- ◆ Information immédiate de tout élément suspect aux services de police et de gendarmerie
- ◆ Vérification des dispositifs d'évacuation rapide des bâtiments.

Pour ce qui concerne le fonctionnement de notre coopérative scolaire, cette année nous permet la réalisation de beaucoup de choses.

- ◆ Réalisation de photos de classe
- ◆ Organisation de la fête des Mères et des Pères
- ◆ Les élèves du primaire se sont rendus à « Terre en fête » à Tilloy
- ◆ Fête de fin d'année : une fête pour les maternelles et une fête pour les primaires
- ◆ Voyage de fin d'année.

Cette année, les classes de Mme Boulanger et de Mr Berlan sont allées au château de Versailles, les classes de Mme Creupelandt, Mr Cyrus et Mr Lefebvre sont allées à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris

Les classes maternelles de Mme Damiens, Mme Lourdaux et Mme Place se sont rendues à la ferme de Souastre.

- ◆ Participation au concours de dessin à la Société Avicole de Cambrai et visite de l'exposition
- ◆ Calendrier du RPI avec les photos des différentes classes diffusé à plus de 1000 exemplaires
- ◆ Un marché de Noël à Hamblain-les-Près et Vis-en-Artois organisé par chaque classe maternelle
- ◆ Spectacle de Noël financé par les coopératives scolaires (Théâtre de Berlingot) pour les primaires.

Une année bien remplie avec le concours d'arts plastiques des DDEN dont le thème était « l'eau ».

Encore une fois, je remercie l'ensemble des habitants du R.P.I. qui en participant de façon assidue aux activités des coopératives scolaires nous permettent d'offrir aux élèves des activités complémentaires de l'enseignement dans une totale gratuité.

↳ INFORMATIONS GENERALES

Je demande aux nouveaux arrivants qui ont des jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de bien vouloir prendre contact avec l'école de Boiry-Notre-Dame le plus vite possible afin de permettre d'établir des prévisions aussi fines que possible.

Les personnes qui envisagent d'emménager dans un logement situé dans le périmètre du RPI en 2011 voir 2012 sont priées de prendre contact avec l'école pour indiquer la composition de leur famille.

Ecole de Boiry Notre Dame
Au 03.21.24.87.84

↳ LES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION

- ☞ Vous munir du livret de famille.
- ☞ Lors de l'inscription, il sera nécessaire de remplir une demande de carte de transport scolaire qui vous sera remise le jour de votre visite.

J'attire votre attention sur le fait que les inscriptions seront prises en considération si tous les documents demandés me sont transmis le jour de l'inscription.

Au nom des coopérateurs, des Elèves, des Enseignants, du Personnel de l'école, je vous présente pour vous et vos familles mes meilleurs vœux de santé, de prospérité pour 2011. Que cette année apporte à chacune et chacun de vous une amélioration dans ses conditions de vie.

◆ QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2010

Mardi 14 décembre à la salle des fêtes, les enfants ont pu voir un joli spectacle de marionnettes financé par la coopérative scolaire de Vis en Artois : le Noël de petit lion, une histoire qui a su capter l'attention de tous ! Il y eut même une surprise : un grand bonhomme vêtu de rouge est arrivé.

...Pendant ce temps quelques mamans et papas ont superbement décoré la classe des petits et moyens afin de préparer notre marché de Noël.



Au cours de cette année, Monsieur Adrien ERSENT a remplacé Madame LOURDAUX pour congés maternité.

L'ACCUEIL DE LOISIRS



Signature de la convention de partenariat avec la CAF et l'association AMI.

Extrait du discours de Mr le Maire lors de la signature du Contrat Petit Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras et la convention avec l'Association Multiculturelle Intercommunal (AMI)

..... La commune de Vis en Artois, forte de ses nombreux commerces, professions libérales et médicales, de ses services (poste, gendarmerie) ainsi que de ses nombreuses associations sportives et culturelles, a vu sa population augmenter de plus de 20 % en moins de 3 ans.

Cette arrivée importante de jeunes ménages a incité naturellement le conseil municipal à réfléchir à la mise en œuvre d'action envers la jeunesse. C'est ainsi qu'a germé l'idée de proposer un accueil de loisirs hors période scolaire.

L'opportunité de rencontrer Mr VOULMINOST de la CAF a donné forme à notre projet, je le remercie d'avoir spontanément répondu à notre demande, de nous avoir écouté et aidé à élargir notre démarche et de nous ouvrir à d'autres partenaires ayant une très bonne connaissance de l'encadrement des jeunes.

Il s'agit bien entendu de l'AMI, ici représenté par son Président Mr LUCAS et de sa directrice Mme MAROTINE avec lesquels il s'est instauré une compréhension mutuelle.

Nous avons le conseil municipal et moi-même apprécié leurs compétences et leur professionnalisme qui ont fortement influencé la prise de décision d'ouverture de ce centre.

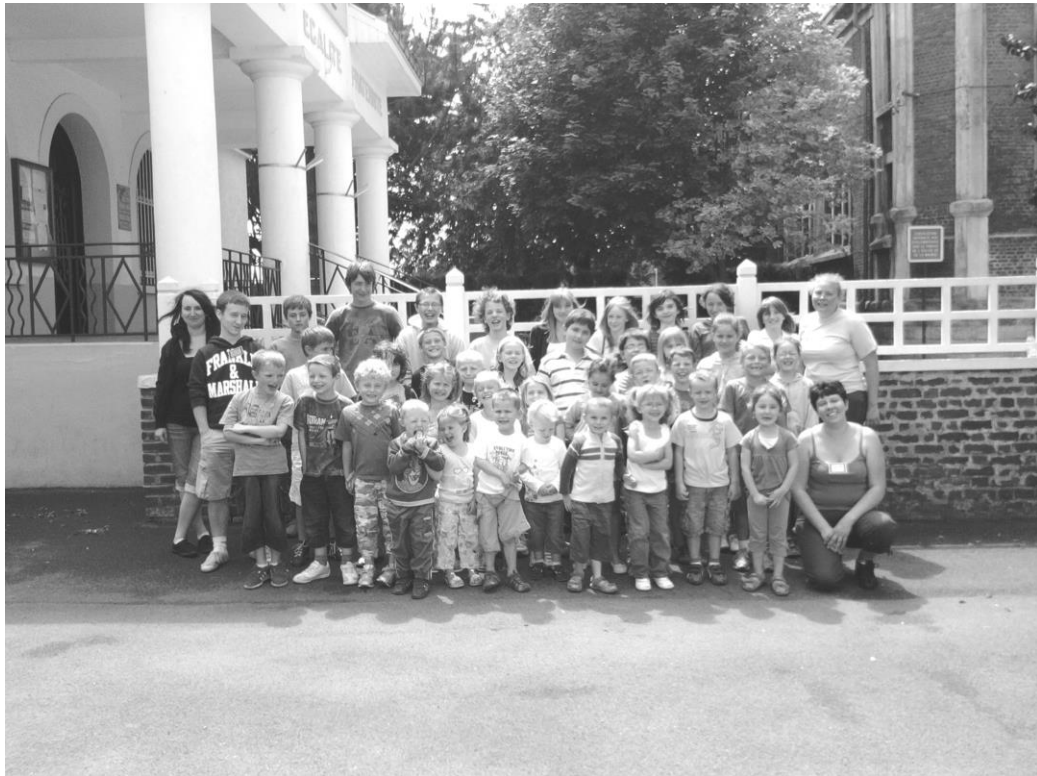
En effet, ils ont su nous convaincre à travers l'étude de faisabilité, du projet éducatif mais également sur les moyens humains et matériels mis en œuvre pour le fonctionnement et la sécurité des activités proposées.

Restait alors à monter le dossier de financement et le dossier de sécurité. C'est pourquoi je remercie Mr AMBERT Président et Mr BOULNOIS directeur de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras pour l'aide financière apportée indispensable à la réalisation de ce centre. Sur le plan de la sécurité des bâtiments, je me dois de souligner l'effort de la municipalité relatif aux importants travaux de mise en conformité des locaux utilisés (salle polyvalente et écoles) rendus nécessaire pour obtenir l'agrément Jeunesse et Sport.

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 5 juillet au 30 juillet dans la salle polyvalente et les écoles.

Il propose une garderie et de nombreuses activités et sorties extérieures.

45 enfants répartis en 4 groupes par tranche d'âge ont été sous la responsabilité de quatre animateurs diplômés.



La directrice, Isabelle HENON, accompagnée des 4 animateurs, Isabelle MALVOISIN, Claire SANTY, Sarah BRIOIS, Antoine LELEU ont proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacle.

Les enfants ont été accueillis de 9 heures à 17 heures. Un service de garderie le matin et le soir était proposé. Les repas préparés par les parents ont été pris le midi sur place.

Le centre s'est terminé par un superbe spectacle réalisé par tous les animateurs de l'AMI et tous les jeunes

La municipalité prend une part active au financement de l'AMI. Ce soutien intervient avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, sous forme d'un Contrat Petite Enfance signé par la commune.

Cet été au programme pour les PETITS/MOYENS :

Piscine, la base de loisirs Kidzy à Douai, Zoo, parc des Cytises à Vendin-le-Vieil, Grands jeux, Action de Prévention, Fêtes, Spectacle, Parc d'attractions de Bagatelle.



Au programme pour les MOYENS-GRANDS / GRANDS

Piscine, Bowling, Laser Game, Challenge avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile, Intercentre, Accrobranche, Tir à l'arc, Grands Jeux, Actions de prévention, Fêtes, Spectacle, Parc d'attractions Bagatelle....



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A petit pas » le Relais Assistantes Maternelles intercommunale d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et d'accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des enfants.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent tous les 15 jours à la salle polyvalente en présence des animatrices d'Osartis.



Dates des prochains rendez-vous - Animations

Mercredi 12 janvier 2011 de 9h30 à 10 h45 (couronne des rois)
Mercredi 26 janvier 2011 de 9h30 à 10 h45 (expression corporelle)
Mercredi 9 février 2011 de 9h30 à 10 h45 (masques)
Mercredi 23 février 2011 de 9h30 à 10 h45 (crêpe party)

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01
Martine Lemaire, animatrice
03.21.60.68.73

Liste des assistantes maternelles agréées au 01.12.2010

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	03.91.19.23.39
Mme FERON Véronique	1 place Jules Viseur	03.21.51.53.65
Mme HOUVIER Marie Renée	17 bis rue André Mercier	03.21.22.35.26
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	03.21.22.35.72
Mme PETIT Jeanne Marie	16 rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROLLIN Delphine	18 rue de Verdun	03.21.73.32.59
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39
Mme SERMENT Nathalie	12 bis rue André Mercier	03.21.23.17.10
Mme STEINECK Brigitte	17 bis rue de Chérisy	03.21.22.65.82

LA GENDARMERIE

Depuis le 1^{er} août, la Compagnie d'Arras est commandée par le Chef d'Escadron Valérie LEFEBVRE en remplacement du Capitaine CHETRIT.

C'est la première femme à diriger une Compagnie de gendarmerie dans le Pas de Calais. Elle vient de la région de gendarmerie du Nord Pas de Calais à Villeneuve d'Ascq. Elle a sous son autorité plus de 180 militaires dont les 35 militaires de la Communauté de Brigade de Vis en Artois commandée par le Capitaine STEINECK depuis le 1^{er} août 2006.

La brigade de Vis en Artois compte 15 gendarmes placés sous le commandement du Major LEMOINE.

La brigade de Vis a vu des mutations cette année :

- ↳ Arrivée de l'Adjudant Chef Francis FERON provenant de la brigade motorisée d'Arras afin d'exercer les fonctions d'adjoint au Commandant de brigade.
- ↳ Arrivée de l'Adjudant Chef Régis LARGILLIER en remplacement de l'Adjudant RUTKOWSKI parti en retraite.
- ↳ Arrivée du gendarme adjoint Ludovic LAVIE en remplacement du gendarme adjoint DESFONTAINE qui a réussi le concours d'admission en école de formation de gendarmerie.

Et également des promotions :

- ↳ Le gendarme Gilles CAFFART sera promu au grade de Maréchal des Logis Chef dans l'année
- ↳ Le gendarme Caroline KRZCUK sera promu au grade de Maréchal des Logis Chef dans l'année.

◆ LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

➤ UNE NOUVELLE REGLEMENTATION AUX PASSAGES-PIETONS

Les droits des piétons aux passages de sécurité ont été renforcés. L'obligation de signaler expressément l'intention de traverser ayant été supprimée, l'intention manifeste suffit.

Jusqu'à-là, la loi obligeait les piétons à manifester expressément, par un signe de la main ou du pied, leur intention de traverser.

C'était uniquement au vu de ce signe que les automobilistes étaient tenus de s'arrêter.

L'ordonnance révisée renforce les droits des piétons puisque les automobilistes doivent réagir et s'arrêter dès qu'un piéton affiche son intention de traverser.



➤ EN CAS D'ABSENCE DURABLE – « OPERATION TRANQUILITE VACANCES »

***Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie.
Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.***

- ↳ Avisez vos voisins
- ↳ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- ↳ Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin
- ↳ Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio
- ↳ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
- ↳ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE LA MAIRIE

Mardi et jeudi matin
Téléphone



de 9 h 00 à 11 h 00
03.21.48.18.60



Mr Emmanuel TINCHON remplace temporairement Mme Jeanine THERET actuellement en maladie à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Mr TINCHON fait partie du service de remplacement de la Fonction Publique Territoriale de Bruay la Buisnière. Il a déjà effectué de nombreux remplacements dans notre secteur.

La permanence de Monsieur le Maire :

Christian THIEVET,
Vice Président de la Communauté de communes OSARTIS
en charge de l'aménagement rural

- Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent par exemple les formalités administratives.

LES DELEGATIONS

◆ A la défense

Christian BOISLEUX

◆ Communauté de Communes OSARTIS

Délégué titulaire : Christian THIEVET : élu Vice-président à l'Aménagement Rural

Délégué suppléant : Raphaël LALIN : commissions déchets et sports

Délégué suppléant : Jean Pierre SANTY : commission transfert de charges

◆ Au SIVU du RPI

Délégués titulaires : Christian THIEVET
Isabelle CARPENTIER

◆ Au SIVOM de Marquion

Délégué titulaire : Laurence LAISNE

Délégué suppléant : Sabine DOUALE

◆ Composition du C.C.A.S.

Président : Christian THIEVET
Membres : Pascale ACCART - Ghislaine ANSELIN
Roger AUBIN - Christian BOISLEUX
Roger CANDAES - Pierre DELATTRE
Paul DERON - Laurence LAISNE
René LALIN - Antonia LEFEBVRE
André LEROY



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

↳ Horaire d'hiver : (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

↳ Horaire d'été : (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h
Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h



**Il est interdit de
se servir dans
les bennes de
dépôt.**



COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE



Tous les samedis matins du 15 mars au 30 novembre de chaque année

- ☞ **Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc...)**
- ☞ **Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés**
- ☞ **Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.**



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Passage dans la commune chaque mercredi matin

**Passage des encombrants dans la commune
2 fois par an.**

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la
Communauté de Communes OSARTIS
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



LE COMPOSTAGE

La commune s'engage pour le compostage à domicile.

Deux réunions de formation de « guide composteur » vont être organisées par le SYMEVAD.

A l'issue de cette formation, des composteurs seront attribués gratuitement.

Toutes personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

Plus d'information ?

Consulter le site Internet du SYMEVAD et télécharger le guide pratique du compostage à domicile www.symeivad.org (Rubrique : Produire moins de déchets)

Le SYMEVAD
3 rue Jules Ferry à COURCELLES LES LENS
03.21.74.35.99



LA POSTE VOUS INFORME

**Madame Marie-Christine FORTUNATO,
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,
vous accueille**

- **Horaire du bureau**

Mardi, mercredi, jeudi vendredi	de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h
Samedi	de 9 h à 12 h

- **Heure de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00



Madame Sandra SELIER, Conseillère financier est à la disposition de la clientèle au bureau de poste de Vis en Artois et reçoit sur rendez-vous

- Chaque mercredi
- Le samedi : 1 semaine sur 3

- **Les boîtes aux lettres accessibles en période hivernale.**



A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



BIBLIOTHEQUE

Depuis le 28 avril 2010, la nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes à la Salle Maurice Druon.

Vous pouvez consulter les ouvrages sur place mais également les emprunter.

Un grand choix de livres (romans, policiers, histoire, espionnages, revues et livres pour enfants) vous attend.

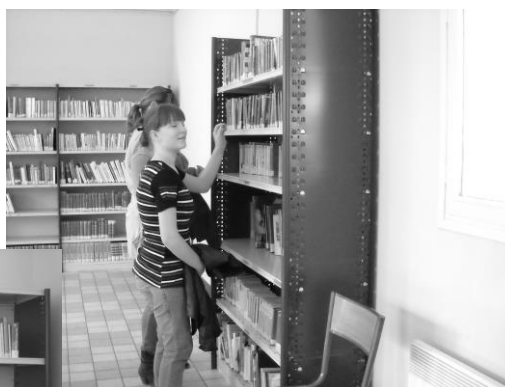
Les jours et horaires d'ouverture :

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00

Le samedi de 15 h 00 à 16 h 30

Les permanences sont assurées par Ghislaine ANSELIN, Chantal HORN

Béatrice BOISLEUX et Sabine DOUALE



Dès l'ouverture, parents, enfants, jeunes sont venus découvrir la bibliothèque.



RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc...



POUR VOUS VOTER DES 2012

☞ Pour tous les jeunes de 18 ans et les nouveaux habitants de Vis en Artois, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2011.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHE

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.21.58 45
Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
Par courrier : Madame POCHE
Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX



CONCILIATEUR DE JUSTICE

☞ **Monsieur Jean-Robert DELORGE**
Permanences dans les communes de
Brebrières, Rouvroy, Saudemont, Vimy, Vitry en Artois

Portable : 06.80.14.14.65
☎ 03.21.50.84.98

Les différentes permanences sont affichées en mairie.
Possibilité de rencontrer le conciliateur sur rendez-vous en mairie de Vis en Artois. Veuillez contacter le secrétariat de Mairie.



PERMANENCE DE MONSIEUR LE CONSEILLER GENERAL

En mairie de Vitry en Artois

Le mardi de 15h à 17h
Le samedi de 8 h 30 à 9 h 30

La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie.



PERMANENCE DE MADAME LA DEPUTEE

Madame Catherine GENISSON
70 rue des Trois Visages à ARRAS

☎ 03.21.73.51.66

La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie



CIDF DE L'ARRAGEOIS :

Centre d'information sur le Droit des Femmes et des Familles
Pour vous écouter, vous informer, vous orienter
Dans les domaines touchant au droit de la famille, droit du travail, droit des biens....

Une permanence sera assurée en mairie

Maison des sociétés
16 rue Aristide Briand – 62000 ARRAS

☎ 03.21.23.27.53

E-Mail : cidfarras@wanadoo.fr



LE DROIT D'ACCES AU DROIT ET D'AIDE AUX VICTIMES

- ☞ vous avez besoin d'un conseil juridique
- ☞ vous êtes victime d'un acte de délinquance
- ☞ vous souhaitez régler un différent à l'amiable
- ☞ vous avez un litige avec une administration

Aide, information, consultations juridiques pour tous, une équipe permanente, Avocats, Notaires, Huissiers, Délégués et Médiateurs du Procureur de la République, les Conciliateurs de justice....

POINT D'ACCES AU DROIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Quartier des Nouvelles résidences
Place des Ecrins
62223 – SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
☎ 03.21.73.85.62 ☎ 03.21.73.84.21
E-mail : point.acces.droit@cu-arras.org

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE (HALDE)

Discrimination ? , la HALDE est là pour vous aider.

Contactez

Par LETTRE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité
11 rue Saint Georges – 75009 – PARIS

Par TELEPHONE : 08 1000 5000

Par COURRIER ELECTRONIQUE : contact@halde.fr - www.halde.fr



URGENCES

SAMU	15	
SAMU SOCIAL	115	
CENTRE ANTI POISONS	08.25.81.82.22	
CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS	03.20.44.42.78	
POMPIERS	18	
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	03.21.22.30.17	Ou 17

INFORMATIONS DIVERSES

◆ HABITAT – CONSTRUCTION



En ce qui concerne l'habitat,

- ☞ Maison individuelle :
 - 6 demandes de permis de construire
 - 1 demande de permis de construire pour agrandissement
 - 2 demandes de permis de construire pour garage.

- 16 demandes de certificat d'urbanisme
- 9 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr
Rubrique : « où en est votre demande ? »

- ⇒ D'entrer le numéro de dossier à 15 caractères délivré en Mairie
- ⇒ De saisir la date de dépôt du dossier

◆ DEFIBRILLATEUR : appareil permettant les réanimations cardiaques.

☞ Un défibrillateur vient d'être installé dans le hall d'entrée de la salle polyvalente. Il est opérationnel. Une formation a été dispensée par Mme JEANNOT, pompier le 3 février 2010



☞ Le défibrillateur est à votre disposition. Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

◆ PIETONS ET AUTOMOBILISTES : SACHONS VIVRE EN HARMONIE !

↳ De nombreux habitants et particulièrement de jeunes mamans avec poussettes d'enfants et personnes à mobilité réduite) se plaignent de ne pouvoir circuler librement sur les trottoirs à cause des stationnements de véhicules.

D'autres se plaignent des voitures stationnées sur la moitié de la route parfois face à face qui empêchent la fluidité du trafic routier.

Il est vrai que ces derniers temps, la situation s'est aggravée particulièrement rue de Chérisy et rue de Verdun.

Si cela perdure, nous serons dans l'obligation de prévoir un stationnement réglementé de ces rues.

Il serait souhaitable que les riverains qui ont la possibilité de rentrer leurs véhicules dans leur propriété le fassent régulièrement et systématiquement afin d'éviter ce type de désagrément. La législation actuelle impose au minimum 2 places de stationnement sur la propriété pour obtenir un permis de construire.



◆ REJET D'EAU

↳ dans l'attente de la réalisation des travaux d'assainissement, il est demandé de limiter dans la mesure du possible des rejets d'eaux ménagères qui sont strictement interdits en cas de gel. Le riverain serait responsable pénalement si un accident survenait. L'entretien du fil d'eau est à la charge du riverain.



◆ NOS AMIS « LES CHIENS »

↳ Nous vous rappelons la gêne qu'engendrent les déjections des chiens sur les trottoirs et les pelouses. Par mesure d'hygiène, nous comptons sur votre compréhension citoyenne.

◆ LES FEUX DE VEGETAUX

↳ Sont vivement déconseillés dans le périmètre de l'agglomération.



◆ MISSION LOCALE

☞ Vous cherchez à vous insérer dans la vie active ? La Mission Locale vous conseille.

Vous pouvez contacter l'antenne de Vitry-en Artois

**3 rue de la Mairie
62490 – VITRY EN ARTOIS
☎ 03.21.22.53.96**

◆ MAISON DE L'EMPLOI & DE LA FORMATION DU PAYS D'ARTOIS

Les priorités de la Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays d'Artois

- Créer de nouveaux espaces et outils communs pour permettre à chacun acteur de l'emploi et de la formation de bénéficier du meilleur soutien de tous
- Simplifier l'accès à l'emploi, l'accès à la formation, l'accès aux acteurs mobilisés au sein du réseau Maison de l'Emploi et de la Formation
- Créer de nouvelles rencontres sur tout le territoire entre l'offre et la demande d'emploi entre les métiers d'aujourd'hui et les métiers de demain.

ESPACE INFO FORMATION

Vous accueillez

☞ Particuliers

Vous êtes en activité, ou à la recherche d'un emploi

Vous souhaitez vous former, donner une nouvelle orientation à votre parcours

Connaître vos droits à la formation ou encore valider vos acquis

☞ Employeurs

Vous dirigez une entreprise, vous avez créé votre propre activité, vous êtes artisan...

Vous vous interrogez sur les dispositifs et la législation relative à la formation pour vos collaborateurs ou pour vous-même

☞ Professionnels

Vous accueillez, vous formez, vous accompagnez du public dans votre activité au quotidien,

Vous avez besoin pour cela de mieux vous repérer dans les offres et dispositifs de formation existants, de mieux identifier les contextes législatifs et institutionnels.

Antenne Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Artois
Antenne Osartis Centre tertiaire des services
Espace François Mitterrand
62490 – VITRY EN ARTOIS
TEL : 03.91.19.15.00

◆ FONDS D'AIDE AUX JEUNES – une solution pour vous accompagner dans votre projet.

- Vous avez entre 18 et 25 ans ?
- Vous habitez le Département du Pas-de-Calais ?
- Vous avez un projet ?
- Mais vous manquez de moyens ?

Le FAJ est un dispositif géré et financé par le Conseil Général

Il vous permet de constituer avec un référent un dossier de demande d'aide financière pour être aidé, accompagné et orienté dans les diverses démarches que vous avez à effectuer. Cette aide financière vous permet de réaliser votre projet d'insertion, si vous êtes en difficulté.

Si vous avez entre 18-25 ans ou si vous avez 16 ans et êtes en cours de démarche d'insertion professionnelle, en contrat d'apprentissage.

Le seuil de recevabilité correspond à l'équivalent du montant du RMI/RSA (pour une seule personne)

C'est une aide à la subsistance et à la solidarité

C'est une aide à la professionnalisation, l'accès à l'emploi et à l'insertion sociale

C'est une aide à la mobilité

C'est une aide liée à l'accès ou au maintien dans le logement (sous conditions de ressources)

Toute demande doit être liée à votre projet.

Elle sera examinée par une commission locale.

Votre dossier de demande d'aide financière doit être expliqué à quoi elle va vous servir, quel est votre projet en cours de réalisation ou en voie d'élaboration.

Pour tous renseignements :

	Secteur arrageois	
Maison du Département Solidarité (MDS)		03.21.15.21.00
Mission Locale en pays d'Artois :		03.21.71.83.93

◆ LES PERSONNES AGEES

La communauté de communes Osartis met à disposition pour faciliter la vie à domicile des personnes âgées quatre services :

Les soins infirmiers, l'aide ménagère, les repas à domiciles, la télé alarme

QUATRE SERVICES ET UN NUMERO UNIQUE

☎ 03.21.58.74.82

◆ DONS DU SANG

Les bénévoles de la transfusion sanguine d'**HENDECOURT LES CAGNICOURT**, informent des journées de collectes pour « 2010 »

↳ **Lundi 10 janvier** de 15h à 19 h à bord d'un car de prélèvements garé sur la place de l'Eglise
↳ **samedi 12 mars**
↳ **Samedi 9 juillet**
↳ **samedi 5 novembre** } de 8h30 à 12h00 à la salle des fêtes

Pour informations et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ↳ Etre âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ↳ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1^{er} don
- ↳ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement un intervalle de 8 semaines

Désormais, un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au

03.28.54.22.01 ou au n°vert 0800.05.92.22

Responsable local : Joël FOURNIER – 03.21.07.30.64

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ LES RESTOS DU CŒUR

LES RESTOS DU CŒUR



Vis en Artois s'associe à l'action des Restos du Cœur de Biache St Vaast – Beaurains.

Roger CANDAES en est le correspondant et participe Aux distributions avec la responsable du centre Mme Yolande LEPOIVRE et ses bénévoles.

Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



Collecte le 6 mars 2010 à Intermarché à Vis.



LA TNT

Il y a 2 modes de fonctionnement possibles pour la TV :
L'analogique ou le numérique.

Actuellement, ces 2 modes fonctionnent PROVISOIREMENT en parallèle.

Dans notre région, la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 2011, le mode analogique sera arrêté
Les installations concernées ne fonctionneront plus
Les écrans seront noirs ou neigeux.

Le 1^{er} février,
La TNT, Télévision Numérique Terrestre, remplacera définitivement la TV analogique.
Vous disposerez de 18 chaînes gratuites au lieu de 6.
Vous aurez une bien meilleure qualité d'image et de son.

TOUTES LES INSTALLATIONS SERONT CONCERNEES LE 1^{ER} FEVRIER AU MATIN

A – VOUS AVEZ DEJA LA TNT :

Il suffit de lancer une nouvelle recherche des chaînes sur votre téléviseur.

B – VOUS N'AVEZ PAS LA TNT :

Vous devez adapter votre installation en fonction de sa composition actuelle.

1 – Si vous avez une antenne râteau sur votre toit, c'est la meilleure solution, elle ne nécessite pas souvent d'un nouveau réglage.

1.1 si vous disposez d'un TV analogique, (Tube ou écran plat non TNT) vous devez installer un décodeur TNT (moins de 50 €) et faire la recherche automatique des chaînes numériques. Il n'est pas nécessaire d'acheter un nouveau TV TNT.

1.2 Si vous disposez d'un écran plat TNT, il suffit de lancer la recherche des chaînes numériques (ce que vous avez sans doute déjà fait à ce jour)

2 – si vous avez une antenne parabolique, n'y touchez pas

2.1 Si vous disposez d'un récepteur satellite analogique, il faut le remplacer par un récepteur satellite TNT et de lancer la recherche des chaînes TNT.

2.2 Si vous disposez d'un récepteur satellite TNT, vous devrez sûrement lancer une nouvelle recherche des chaînes

2.3 Si vous remplacez votre antenne parabolique par une nouvelle antenne râteau reliée directement au TV TNT. (Faire un essai de réception)

!! SI VOUS AVEZ DES DOUTES, FAITES APPEL A UN PROFESSIONNEL !

POUR TOUTE ASSISTANCE TECHNIQUE ET DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

CONTACTER

www.tousaunumerique.fr

ou le 0970 818 818

DES VISSOIS A L'HONNEUR

**STIENNE
Roland**

**Médaille
Or**

**35 ans
de services**



**BEGUE
Serge**

**Médaille
Vermeil**

**30 ans
de services**

**SANTERNE
Patricia**

**Médaille
Argent**

**20 ans
de services**



**SANTERNE
Pascal**

**Médaille
Argent**

**20 ans
de services**

REMERCIEMENTS

☞ à Fabrice DELATTRE

Pour le déneigement des rues à l'aide de son tracteur et de la lame de la commune.



☞ Participation au Téléthon



➤ En association avec la commune de Roeux, lors du marché de Vis, des bonnets de Père Noël ont été vendus au profit du Téléthon. Cette vente a rapporté la somme de 100 €.

☞ Aux commerçants qui ont participé au Marché

- Rêves de fleurs
- La Boulangerie Mocquant
- Le salon Christophe

☞ Mille mercis à nos bénévoles :



Mathilde, Mégan, Clara, Julie, Blanche, Matthieu, Auguste, William

➤ Tout d'abord un grand merci pour votre générosité lors de la quête des 5 et 6 juin 2010. Nous avons collecté 106.58 € à Vis en Artois sur une somme globale d'environ 14 000 €.

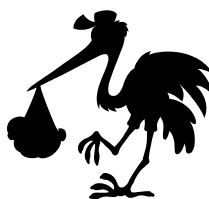
Grâce à votre aide, la Croix Rouge pourra poursuivre et développer ses actions en faveur des personnes démunies en France et dans le monde.



☞ Opération brioche

➤ Une subvention de 150 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'enfants inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

NAISSANCES

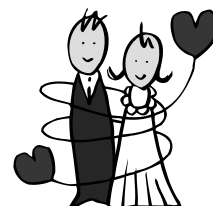


- ☉ Léna VANSTAEVEL née le 28 janvier 2010
- ☉ Manon VANSTAEVEL née le 28 janvier 2010
- ☉ Lina DUCROCQ née le 31 janvier 2010
- ☉ Melvin BOUCHERY né le 6 mars 2010
- ☉ Romain SANIEZ né le 2 avril 2010
- ☉ Noéline RIFLET née le 5 août 2010
- ☉ Mathis DOUALE né le 11 août 2010
- ☉ Gontran ALIEMART né le 26 août 2010
- ☉ Solène TRUFFIER née le 25 octobre 2010
- ☉ Constance DELEBARRE née le 6 décembre 2010
- ☉ Anselme MAURIAUCOURT né le 13 décembre 2010

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Aurélien JOURNEE et Mélanie CAGIN
Mariés le 27 août 2010

♥ Raphaël LALIN et Séverine DERAM
Mariés le 11 septembre 2010



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

◆ Mr DUCROCQ Olivier et Melle FLORINDO Sylvie	rue de Verdun
◆ Mr COMBLE Stéphane	rue de Verdun
◆ Mr MICHEL Vincent et Melle GUION Eléonore	rue de Verdun
◆ Mr HERMETZ Maxime	rue de Verdun
◆ Mr GROES David et Melle PETIT Roselyne	résidence de la Petite sensée
◆ Mr et Mme GRARE Tony	rue André Mercier
◆ Mr et Mme PAX Frédéric	rue André Mercier
◆ Mr et Mme SAILLOT Fabien	rue André Mercier
◆ Mr et Mme FERON	place Jules Viseurs
◆ Mr RAIMUNDO et Mme GODART	place Jules Viseur
◆ Mr NOEL Sébastien	rue du 19 mars
◆ Mr et Mme SANTERNE Pierre	rue de Chérisy
◆ Mme KUMPS Carine	rue de Chérisy
◆ Mr TARNOWSKI Didier et Melle SKRZYPEK Milène	rue de Boiry
◆ Mr TAMBOISE Emmanuel « Equipe Service Elevage »	58 bis rue André Mercier



UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES



Monsieur Jacques LANVIN	24 mai 2010
Monsieur Christian LETONDU	20 septembre 2010
Madame Solange DUPUICH épouse HURET	29 octobre 2010
Monsieur l'Abbé Charles LARSEN	30 octobre 2010
Monsieur Jean BIZE	8 novembre 2010
Madame Dominique LENFANT	24 décembre 2010

Une pensée particulière pour

✚ Monsieur L'abbé Charles LARSEN.

Après une vie bien remplie au service de l'enseignement catholique, Il arrive en 2001 à la paroisse St Vaast des vallées de Scarpe et Sensée et officie dans notre commune.

Suite à un long et difficile combat contre la maladie, il est décédé le 30 octobre 2010.

D'une grande gentillesse, souriant, plein d'humour, il était apprécié de tous.

NOTRE PAGE HISTORIQUE

Ce document est extrait d'un excellent rapport de stage effectué à la Mairie sur le jumelage VIS-EN-ARTOIS/HERNHILL par Sébastien COLELLA dans le cadre d'une licence en langues étrangères appliquées à l'université d'ARRAS

DATES IMPORTANTES DE L'HISTOIRE DE VIS EN ARTOIS

DATE	EVENEMENTS
441	L'armée gallo romaine bat les Francs à Vicus Helena
451	Attila et les Huns envahissent la région
881	Invasion par les Normands
1098	L'évêque Lambert rattache la paroisse de Vis-en-Artois à l'Abbaye Saint-Vaast d'Arras
1118	Naissance de Saint-Druon (Saint Patron de Vis-en-Artois) à Carvin, Pas-de-Calais
16/04/1186	Décès de Saint-Druon à Sebourg (Nord)
Novembre 1357	Charles le Mauvais, roi de Navarre, séjourne à Vis-en-Artois
Octobre 1438	Collart de Bois Huon, Seigneur de Vis en Artois, met fin à ses jours
1507	La Coutume de Vis-en-Artois est imprimée, les anciennes coutumes ont désormais force de loi
1522	La peste décime l'Artois, 12000 victimes au total
Mars 1597	Destruction de Vis-en-Artois lors de la bataille entre l'armée espagnole et les troupes d'Henri IV
1600	Le Duc de Croy ordonne la représentation de Vis-en-Artois dans ses albums
Juin 1640	La Milleraie, commandant l'armée de Louis XIII, prend ses quartiers à Vis-en-Artois pour combattre l'armée espagnole
9 février 1659	Le « Conseil d'Artois » donne son aval pour la reconstruction du château de Vis-en-Artois
2 juin 1659	Décès de Hubert de Leonacq, maire de Vis-en-Artois. Sa tombe restera dans l'église jusqu'en 1917.
Juin 1710	Avec l'armée de Louis XIV, le commandant De Villars cantonne à Vis-en-Artois
1770	Baptême de la nouvelle cloche (Marguerite) par Philippe Prévost, chef de la paroisse de Vis-en-Artois
1 ^{er} juillet 1778	Les marécages du Cojeul et de la Sensée sont partagés entre 83 familles de Vis-en-Artois
1789	Charles Hubert Legentil est élu premier maire républicain de Vis-en-Artois
1792	Première gendarmerie de Vis-en-Artois
Février 1794	La commune de Vis-en-Artois engage son premier instituteur, la première école primaire est ouverte
Novembre 1800	Un ouragan détruit une partie du village
1810	Rénovation de l'église et construction du pont Véron, entre Vis-en-Artois et Boiry-Notre-Dame
16 janvier 1823	Incendie rue d'Enfer, 8 maisons sont détruites (rue de Verdun actuellement)
1824	Construction de la première usine de briques (tuiles)

15 février 1825	Les frontières du village sont officiellement définies
21 février 1836	Naissance de Jules Augustin Viseur, élu sénateur en 1897
1838	Recherche sans résultat probant de charbon près du Cojeul
Juillet 1869	Achat de la première pompe à incendie suite à une collecte d'argent dans le village
1872	Une tempête détruit le moulin à vent
23 janvier 1891	La partie basse de Vis-en-Artois est inondée
1910	La grêle s'abat sur le village, 66 personnes meurent.
30 septembre 1914	Les allemands, menés par l'empereur Guillaume II en personne, occupent Vis-en-Artois
1917	Le village est complètement détruit
29 août 1918	Les forces alliées libèrent le village
1920	Vis-en-Artois reçoit une décoration pour les souffrances endurées pendant la Grande Guerre
1924	Inauguration du monument en mémoire des disparus de la guerre
Mai 1940	Évacuation de Vis-en-Artois
20 mai 1940	Venue du général Rommel à Vis en Artois
1941	Création de la Renaissance Sportive de Vis-en-Artois (R.S.V.A.)
Septembre 1944	Libération du village
Février 1945	Décès d'André Mercier dans le camp de concentration de Bergen-Belsen
Janvier 1958	La voie ferrée 0,60 est fermée
Juillet 1958	Première course de moto-cross de Vis-en-Artois (course de Verts-Sablons)
Septembre 1965	13ème Grand Prix Cycliste des Commerçants
Mai 1972	Première victoire de la Renaissance Sportive de Vis-en-Artois en coupe de France UFOLEP (Marcel DELARBRE)
Avril 1977	Création de l'association Vivre Mieux à Vis (VMV)
Avril 1978	Célébration de noces d'or et de diamant pour 15 couples de Vis-en-Artois
15 novembre 1981	Inauguration de la Plaque du Souvenir Français dans l'église
14 juillet 1989	Vis-en-Artois, et les Foyers Ruraux du Pas de Calais, célèbrent le bicentenaire de la révolution française.
Mai 1990	Première rencontre Hernhill et Vis-en-Artois grâce au « Concours Eurotunnel Transmanche »
19 avril 1998	Le jumelage entre Vis-en-Artois et Hernhill est officialisé
17 mars 2002	Baptême de la nouvelle cloche (Thérèse), parrainée par Maurice Druon, secrétaire perpétuel à l'Académie Française et dont la marraine est Madame Thérèse LEGRAND

👉 Le jumelage fête cette année ses 12 ans.



A ce jour, il reprend ses activités.

Si vous êtes intéressés pour partager des rencontres, voir d'autres horizons et parfaire votre anglais, faites le savoir à la mairie le plus rapidement possible.

Nos amis anglais nous attendent.

LES COMMEMORATIONS

☞ **Dimanche 25 avril 2010** : **Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation**



Une gerbe a été déposée à la stèle André Mercier puis au monument aux morts par Mr le Maire accompagné de Henri DECAUDIN, président de la FNACA et du gendarme WATRIN.



Extrait du discours de Mr le Maire

Hommage aux Victimes et aux héros de la déportation

Il y a 65 ans, des dizaines de milliers d'êtres humains décharnés et hagards promis à une mort certaine, sortaient miraculeusement vivants de l'enfer des camps de concentration délivrés par les armées alliées.

Ce ne fut malheureusement pas le cas pour André Mercier qui mourut le 6 février 1945 à Bergen-Belsen à l'âge de 24 ans quelques jours avant la libération du camp par les anglais.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous incliner et commémorer le souvenir de cet instituteur vissois ainsi que celui de tous les hommes et femmes qui ont fait don de leur vie pour que nous puissions vivre librement.

En ce jour, nous avons également une pensée particulière pour Maurice Druon dont c'est le 1^{er} anniversaire de sa mort, auteur avec son oncle Joseph Kessel du chant des partisans qui exprime à lui seul tout l'esprit qui animait ces héros de la résistance.

☞ **Samedi 8 mai 2010 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**



Mr Roger JEANNET porte-drapeau honoraire aux côtés de Mr Roger AUBIN porte-drapeau actuel



Dépôt de gerbe au monument aux morts et minute de silence.



Extrait du discours de Mr le Maire

.....
Nous nous souvenons que de 1945 à 1954, près de 100 000 soldats de l'Union Française sont tombés en Indochine. Plus de 76 000 ont été blessés loin de la métropole, dans des conditions de combat particulièrement éprouvantes, ils sont morts dans la rizière d'un delta, au sommet d'un piton calcaire, dans un camp de sinistre mémoire.



Madame la Député et Monsieur le Maire ont remis le diplôme d'Honneur d'Ancien Combattant à Roger

*Nous pensons avec émotion à nos 40 000 prisonniers soumis à une captivité telle que les ¾ ne revinrent pas. Ils sont pour toujours dans nos cœurs.
 Le temps n'efface pas la valeur et la dignité de nos combattants.
 Ils ont pris place dans notre histoire aux côtés des plus braves.*

Nous rendons un légitime hommage en cet instant à Roger qui a servi remarquablement notre pays et au nom du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, nous lui remettons le diplôme d'Honneur d'Ancien combattant.....

☞ **jeudi 11 novembre 2010 – Cérémonie de l'Armistice de 1918**



Sous la pluie et le vent, les deux délégations ont déposé respectivement une gerbe au mémorial de Vis, Mr le Maire accompagné du porte drapeau Mr Roger AUBIN et Mr le Maire d'Haucourt accompagné du porte drapeau Mr Patrick CARON.



Dépôt de gerbe aux monuments aux morts par Mr Martial STIENNE, Conseiller Général et Mr le Maire.

De retour à la salle polyvalente, discours de Mr le Maire.

Extrait du discours

..... Nous sommes tous rassemblés pour commémorer le cessez le feu de cette horrible guerre de 14-18 qui a coûté la vie à 30 enfants de notre commune. Ce chiffre montre à lui seul, l'ampleur de cette tragédie humaine.....



Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ Dimanche 17 janvier 2010 : présentation des vœux du Maire

En présence du conseil municipal et des élus, Christian THIEVET a débuté la cérémonie en ayant une pensée pour le peuple d'Haïti. Après avoir tourné la page sur 2009 et ses réalisations, il évoque les différents projets qui seront réalisés en 2010, travaux importants sur la voirie, mise en sécurité des bâtiments, ouverture de la bibliothèque et surtout l'ouverture d'un centre de loisirs.

De même, il a mis à l'honneur Monsieur Pascal BUKOWINSKI pour l'aide apportée spontanément lors de l'installation de nouveaux ordinateurs dans les bâtiments communaux.

Il termine son discours par cette phrase :
« Je puis vous assurer de l'entier dévouement et la capacité du Conseil Municipal à assurer ces différentes tâches, en restant bien entendu constamment à votre écoute et ayant sans cesse en mémoire cette dernière citation de notre regretté Maurice DRUON « **marcher devant le troupeau ne signifie jamais qu'on cesse d'en faire partie** ».



Madame DRUON a adressé ce petit mot à notre commune lors de ses vœux.

Monsieur le Maire,
Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le bulletin municipal et le texte du discours que vous avez prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux.
Ce n'est pas sans émotion que

J'ai pu connaître de ces documents qui me montrent que le souvenir de mon mari est bien vivant dans votre commune, ce qui me touche profondément, soyez assuré.

A mes remerciements, je joins pour moi-même et les habitants de Vis-à-vis, mes vœux pour une belle année.

D. Druon

☞ Dimanche 28 mars 2010 : Repas des aînés.

Comme chaque année, le repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur, autour d'un excellent repas concocté par Roger.



*Les aînés résidant en maison de retraite sont heureux de retrouver leurs amis.
Au premier plan, Mr Fernand DERECOURT et Mr Pierre DERON*

Puis Patricia KAM avec l'aide de son frère est venue distraire nos aînés avec des chansons de la variété française et quelques mises en scène que nos aînés par leurs rires ont fort apprécié.



Quelques pas de danses pour se dégourdir les jambes ...



Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, Mme Lucienne EVENDEN et Mr Roger JANNET.

☞ **vendredi 2 avril 2010 : Course de vélo « 21^{ème} Boucle de l'Artois »**

Une superbe équipe municipale pour assurer la sécurité lors du passage de la 21^{ème} boucle de l'Artois dans notre village.



☞ **Lundi 5 avril 2010 : distribution des Œufs de Pâques**

Les enfants de la commune petits et grands se sont lancés à la chasse aux œufs de Pâques près de l'église St Martin.



☞ **Samedi 1^{er} mai 2010 : Football, journée des jeunes**

Organisée par l'association E.S.V.S.



☞ **Dimanche 16 mai 2010 : Randonnée Cyclo VTT**

Organisée par l'association VMV



☞ Vendredi 21 mai 2010 – Concert en l’Eglise St Martin

Suite au séisme du 12 janvier en Haïti, un concert a été donné par l’Orchestre d’Harmonie de Croisilles dans l’église. Les bénéfices et les entrées ont été versés intégralement à l’association Haïti Cœur, qui dans l’avenir reconstruira des crèches en dur.

Le public a apprécié la prestation de l’Orchestre, qui chaque année se produit pour une cause humanitaire.

Nous remercions Monsieur LORIEUX, directeur et Chef d’Orchestre ainsi que tous les musiciens qui ont su donner de leur temps, et nous faire partager leur passion musicale.



☞ Samedi 5 juin 2010 : Vide grenier



Sous le soleil et dans la bonne humeur, une centaine d’exposants était au rendez-vous pour la 4^{ème} édition de ce vide grenier.

☞ Dimanche 6 juin 2010 : repas de ducasse

Après le succès de la brocante, la ducasse a continué avec un repas en fête. Un apéritif concert s’est déroulé en présence des élus, suivi d’un repas froid pour nos invités.

Frédérique, une chanteuse de variété française a interprété des chansons tout au long de la journée.





☞ **Lundi 7 juin 2010 : fin de la ducasse...**

Les tours de manèges offerts par Mr le Maire, les adjoints et le Comité des fêtes pour les enfants, sont venus clôturer le week-end de la ducasse.



☞ **juin 2010 : rencontre voisins-voisines**

Des liens d'amitiés renforcés à l'occasion de la fête des voisins-voisines que ce soit rue de Boiry, impasse de la gendarmerie, ou ici même à la nouvelle résidence de la petite sensée.



☞ Samedi 19 juin 2010 – Les feux de la Saint Jean

Malgré le froid, ce fût un succès. De nombreux Vissoises et Vissois sont venus au barbecue géant proposé par les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Des promenades en calèche, pour attendre l'embrassement du bûcher. L'animation musicale était assurée par Christian LALISSE.



Tout le monde s'est rassemblé autour de l'énorme bûcher dont l'embrassement est venu réchauffer notre belle soirée.



☛ Mercredi 14 juillet 2010 – Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet avec son traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.

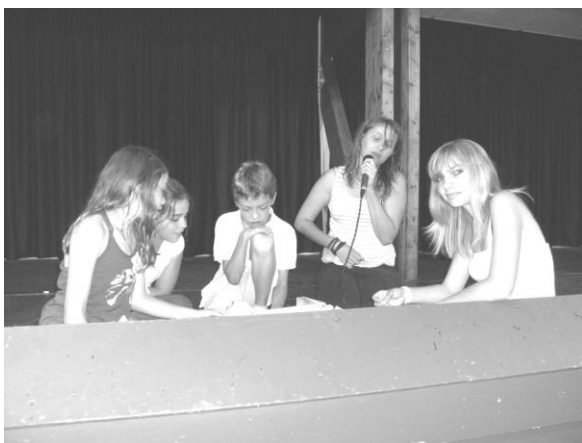


Au retour à la salle des fêtes, une cérémonie a mis en avant les médaillés du travail.

Remise de diplôme à Patricia et Pascal SANTERNE, Serge BEGUE, et Roland STIENNE.

Des dictionnaires ont été offerts à Anne VANHOVE, Thibaut LOISEL, François LAISNE, Laura BRIOIS, Cyprien DESCAMPS, Allan OLIVIER pour leur entrée en sixième.

Avec le déluge de l'après midi, repli dans la salle polyvalente. Nos jeunes artistes ont improvisé un karaoké et ont animé cet après midi pluvieux.



☞ Samedi 27 et dimanche 28 novembre 2010 – Marché de Vis

Le Comité des fêtes et la Municipalité ont organisé à la salle polyvalente leur premier marché. Les commerçants et les artisans locaux se sont fortement investis dans cette manifestation pour nous faire découvrir leurs produits et de nombreux objets de décoration.



Saint Nicolas est venu régaler les enfants de friandises, saluer les exposants.

☞ Dimanche 12 décembre 2010 - Arbre de Noël

Les enfants ont apprécié le spectacle du ventriloque Valerjean et son chien Oscar. Petits et grands ont participé activement à ce spectacle.



Puis arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises et de jouets. Le Père Noël a distribué les cadeaux et friandises offerts par la Municipalité aux enfants de la commune.

☞ Samedi 19 décembre 2010 – Colis des aînés



Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés. 85 coffrets Gourmand du Limousin et colis ont été offerts

Ils ont commencé la distribution chez Mme Emilienne SAUDEMONT la doyenne du village âgée de 95 ans. Née à Chérisy en 1915, arrivée dans notre village en 1945, ancienne agricultrice, elle est heureuse de vivre avec ses enfants, 1 fils, 3 petits enfants et 6 arrière petits enfants.



**CALENDRIER DES FETES – CEREMONIES
MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES
PREVUES EN 2011 DANS LA COMMUNE**

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2011			
Jeudi 6 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 20 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 23 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
FEVRIER 2011			
Jeudi 3 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 5 février	Théâtre « atout cœur »	Fresnes les Montauban	Foyer rural
Samedi 12 février	Théâtre « atout cœur »	Corbehem	Foyer rural
Jeudi 17 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
MARS 2011			
Jeudi 3 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 12 mars	Théâtre « atout cœur »	Fampoux	Foyer rural
Jeudi 17 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 20 mars	Elections Cantonales 1 ^{er} tour	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 26 mars	Théâtre « Sale attente »	Croisilles	Foyer rural
Dimanche 27 mars	Elections Cantonales 2 ^{ème} tour	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 31 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
AVRIL 2011			
Dimanche 3 avril	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 14 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 16 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 24 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier et Monument aux Morts	Municipalité
Lundi 25 avril	Chasse à l'œuf à l'occasion des fêtes de Pâques	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 28 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 30 avril et Dimanche 31 avril	LAN Party	Salle polyvalente	Municipalité
MAI 2011			
Dimanche 1 ^{er} mai	Football - journée des jeunes	Stade André Mercier	E.S.V.S.
Dimanche 8 mai	Cérémonie commémorative - fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Jeudi 12 mai	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 15 mai	Randonnée Cyclo - VTT	Salle polyvalente	VMV
Jeudi 26 mai	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 28 mai	Fête des Ecoles	Ecole	Le RPI
JUIN 2011			
Samedi 4 juin	Vide grenier - fêtes foraines Apéritif - restauration - spectacle Tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 5 juin			
Lundi 6 juin			

Jeudi 9 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 18 juin	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 23 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
JUILLET 2011			
4 juillet au 29 juillet	Centre de loisirs	Salle polyvalente et Ecole	Municipalité
Jeudi 7 juillet	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 14 juillet	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Jeux sur la place	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 21 juillet	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 23 juillet	Brocante nocturne	St Laurent en Blangy	VMV
AOÛT 2011			
Jeudi 4 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 18 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
SEPTEMBRE 2011			
Jeudi 1 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 15 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 29 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
OCTOBRE 2011			
Samedi 1 octobre	Soirée coucous	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 13 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 27 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
NOVEMBRE 2011			
Jeudi 10 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Samedi 19 novembre	Concert	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
Jeudi 24 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 26 novembre Dimanche 27 novembre	Weekend culturel- marché	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
DECEMBRE 2011			
Lundi 5 décembre	Réunion des associations calendrier des fêtes 2011	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 8 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 11 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 17 décembre	Colis des aînés	Vis en Artois	Municipalité et CCAS
Jeudi 22 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés